

Programme de formation

REFERENCE N2-35

DUREE : 2 jours

COUT : 2 500 €

PREVENTION ET GESTION DES EVENEMENTS TRAUMATIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Protéger et accompagner ses salariés lors d'événements potentiellement traumatisants en milieu de travail..

PUBLIC

Membres du CSE,
Personnes ressources en santé et sécurité au travail

PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de
Faire face à une menace verbale et/ou physique
Repérer les différentes réactions lors d'un événement traumatisant
Accompagner un salarié ou une équipe suite à un événement traumatisant

PROGRAMME

- **ACCUEIL, PRESENTATION ET RELEVÉ DES ATTENTES**
- **DEFINITIONS : DE QUOI PARLONS-NOUS ?**
 - Agressivité
 - Conflit
 - Violence
- **FAIRE FACE AUX VIOLENCES**
 - Conduites à tenir lors de violences verbales
 - Conduites à tenir lors de violences physiques
- **DECRYPTER LES REACTIONS INDIVIDUELLES**
 - Réactions immédiates : physiques, émotives, comportementales, cognitives
 - Le stress post-traumatique
- **ACCOMPAGNER**
 - Comportements à éviter – comportements à adopter
 - Dispositifs de prises en charge pour les victimes de violences :
 - Accompagnement immédiat et prise en charge médico-psychologique,
 - Accompagnement de l'action judiciaire par l'entreprise,
 - Accompagnement social et professionnel
 - Etablir un protocole de prévention et d'intervention après agression



OUTILS PEDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle / vidéoprojecteur
- Exposés théoriques et pédagogie participative / paper-board ou tableau
- Cas pratiques / paper-board ou tableau
- Partage d'expériences
- Mises en situation

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est organisée en intra-entreprise.

Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme et le prestataire précisant notamment les dates et lieux de la formation, ainsi que la liste des participants.

La participation de personnes en situation de handicap fera l'objet d'une rencontre préalable avec le référent handicap de l'entreprise ou, à défaut, avec le responsable des ressources humaines pour optimiser leur accueil.

DELAIS D'ACCES :

Nous nous engageons à vous envoyer un devis dans un délai de 72 heures.

Après réception du devis accepté, nous vous proposerons des dates de formation en fonction de la période souhaitée, de vos disponibilités et de celles du formateur.

ORGANISATION PRATIQUE

- 2 journées consécutives, Horaires : 08h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30 (modulables)
- Lieu de la formation : dans les locaux du Centre Fichter à Saint-Pierre, ou locaux mis à disposition par l'entreprise
- Nombre de participants : 12 maximum par session.

Les repas des stagiaires sont libres, non pris en charge par l'organisme de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION ET D'EVALUATION DES RESULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Élaboration d'outils internes adaptés
- Formulaire d'évaluation de la formation par les stagiaires et le formateur

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jonathan SAUTEUR – Psychologue du travail



CONTACT

Centre FICHTER

0262 33 18 11

formation@centrefichter.fr